


APPROBATION

Date exécutif : _____

Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER
OBJET : NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL A LA VILLE DE SAGUENAY
RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conseil municipal | <input type="checkbox"/> Comité exécutif | <input type="checkbox"/> Commission des ressources humaines |
| <input type="checkbox"/> Conseil d'arrondissement : | <input type="checkbox"/> Chicoutimi | <input type="checkbox"/> Jonquière <input type="checkbox"/> La Baie |

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Procéder à la nomination d'un candidat au poste de directeur général de la Ville de Saguenay.

2. ANALYSE ET JUSTIFICATION :

Au printemps dernier, le directeur général de la Ville de Saguenay, M. Jean-François Boivin, a annoncé son départ à la retraite pour décembre 2023. Suite à cette annonce, une résolution a été votée au Comité exécutif (VS-CE-2022-435) pour la mise en place d'un comité de sélection composé de Mme Julie Dufour, mairesse, de M. Michel Potvin, maire suppléant, de M. Kevin Armstrong, vice-président exécutif et de M. Martin Harvey, président de la Commission des ressources humaines. Ce comité avait pour mandat d'effectuer un processus de sélection et de recommander au Conseil municipal un candidat au poste de directeur général.

Il a également été convenu que le comité de sélection soit accompagné dans le cadre de son mandat par la firme EPSI, spécialiste en acquisition des talents (VS-CE-2022-436).

Le processus de sélections a donc été réalisé au cours de l'été et il s'avère qu'un a réussi l'ensemble du processus et que celui-ci correspond pleinement au profil de compétences recherché.

Par conséquent, le comité de sélection souhaite recommander au Conseil municipal la nomination d'un candidat au poste de directeur général de la Ville de Saguenay.

3. PROJET DE RÉSOLUTION : (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution)

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Jean-François Boivin, directeur général de la Ville de Saguenay, prévu en décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT le comité de sélection, composé de Mme Julie Dufour, mairesse, de M. Michel Potvin, maire suppléant, de M. Kevin Armstrong, vice-président exécutif et de M. Martin Harvey, président de la Commission des ressources humaines (VS-CE-2022-435), mis en place pour réaliser le processus de sélection et recommander au Conseil municipal un candidat au poste de directeur général de la Ville de Saguenay ;

CONSIDÉRANT qu'il a été convenu que le comité de sélection soit accompagné dans la réalisation du processus de sélection par la firme EPSI, spécialiste en acquisition des talents (VS-CE-2022-436).

CONSIDÉRANT que le processus de sélections a été réalisé au cours de l'été et qu'un candidat a réussi l'ensemble du processus et que celui-ci correspond pleinement au profil de compétences recherché ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay procède à la nomination de M. Gabriel Rioux au poste de directeur général de la Ville de Saguenay.

QUE ses conditions d'emplois soient déterminées par contrat.



4. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable Oui Par : _____ Date : _____

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : À venir : Date : _____

5. VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS : (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)

Non applicable Oui Ou Commission des finances du : _____ (si nécessaire)

Par : _____

Date : _____

6. SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) : (Obligatoire)

Le suivi a été fait auprès de : _____

Date : _____

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : _____

Information utile lors de la transmission : _____

7. DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE : (Obligatoire)

Non applicable Oui Poste budgétaire : _____

Préparé par : <u>Caroline Tremblay</u> Caroline Tremblay, directrice Service des ressources humaines Date : <u>20 septembre 2022</u>	Approuvé par : _____ _____ Jean-François Boivin, directeur général Date : <u>21 Sept 2022</u>
Denis Simard, directeur général adjoint Date : _____	

**APPROBATION**

Date exécutif : _____

Approuvé par : _____

SOMMAIRE DE DOSSIER**OBJET : NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL ADJOINT A LA VILLE DE SAGUENAY****RÉSOLUTION DU CONSEIL OU DU COMITÉ EXÉCUTIF :**

- Conseil municipal Comité exécutif Commission des ressources humaines
 Conseil d'arrondissement : Chicoutimi Jonquière La Baie

1. NATURE DE LA DEMANDE :

Procéder à la nomination d'un candidat au poste de directeur général adjoint de la Ville de Saguenay.

2. ANALYSE ET JUSTIFICATION :

Au cours des dernières semaines, le directeur général adjoint de la Ville de Saguenay a annoncé son départ à la retraite pour juin 2023.

Comme il est impératif de remplacer ce poste qui deviendra vacant et d'assurer un transfert des connaissances adéquat compte tenu des responsabilités inhérentes à la fonction, le comité mandaté pour réaliser le processus de sélection dans le cadre du poste de directeur général souhaiterait également recommander au Conseil municipal un candidat pour le poste de directeur général adjoint.

3. PROJET DE RÉSOLUTION : (N.B. : Seul le texte ci-dessous sera reproduit **intégralement** sur la résolution)

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Denis Simard, directeur général adjoint de la Ville de Saguenay, prévu en juin 2023 ;

CONSIDÉRANT le processus de sélection qui a été réalisé pour le poste de directeur général ;

CONSIDÉRANT qu'un candidat a complété le processus de sélection et qu'il possède les compétences requises pour occuper un poste de directeur général adjoint ;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection mandaté pour réaliser le processus de sélection pour le poste de directeur général souhaite également recommander au Conseil municipal un candidat pour le poste de directeur général adjoint ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay procède à la nomination de M. David Vachon, directeur du Service des immeubles et des équipements motorisés, au poste de directeur général adjoint de la Ville de Saguenay.

QUE ses conditions d'emploi soient déterminées selon la politique administrative régissant le personnel-cadre de la Ville de Saguenay.

4. VÉRIFICATION DES ASPECTS JURIDIQUES : (Obligatoire)

Non applicable Oui Par : _____

Date : _____

PROTOCOLE OU ENTENTE JOINT(E) : À venir : Date : _____

5. VÉRIFICATION DES ASPECTS FINANCIERS : (Obligatoire pour tous les programmes, revenus et dépenses qui auront un impact favorable ou défavorable sur les finances de la Ville. Joindre les documents nécessaires à la prise de décision)

Non applicable Oui Ou Commission des finances du : _____ (si nécessaire)

Par : _____

Date : _____



6. SUIVI (Correspondance ou information à transmettre) : (Obligatoire)

Le suivi a été fait auprès de : _____ Date : _____

*Identifier le service pour lequel une action est requise

Suivi devant être fait par : _____

Information utile lors de la transmission : _____

7. DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE : (Obligatoire)

Non applicable Oui Poste budgétaire : _____

Préparé par : <u>Caroline Tremblay</u>	Approuvé par : _____
Caroline Tremblay, directrice Service des ressources humaines	
Date : <u>20 septembre 2022</u>	Date : _____
Denis Simard, directeur général adjoint	Jean-François Boivin, directeur général
Date : _____	Date : <u>21 sept 2022</u>